RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

BULLETIN N° 002

FÉVRIER 2026

CLIMAT - REDUCTION DES RISQUES DE CATASTROPHES

1. SITUATION CLIMATOLOGIQUE ET HYDROLOGIQUE

Dans ce numéro :

Regard sur la situation climatologique et hydrologique	*1-2*
Risques de catastrophes liés aux conditions climatologiques	*2-3*
Corrélation entre les paramètres climatiques et les risques de catastrophes	*3-4*
Avis et Conseils	
Synthèse	
Perspectives	

Cette section présente l'analyse des principales tendances climatiques observées au cours du mois :

1.1 Précipitation

L'analyse de la figure n° 1 montre que l'ensemble du pays a enregistré des pluies à l'exception des Savanes. Kpalimé Tové a recueilli la plus forte quantité (109,4 mm). Comparativement au mois de février 2025 et considérant uniquement les stations synoptiques, ce mois a observé un excédent pluviométrique sur le plan national.

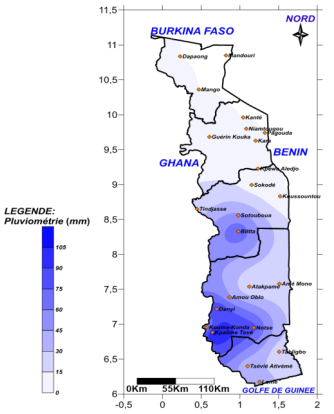

Figure 1: Pluviométrie de février 2026
Source: ANAMET, 2026

1.2 Ecoulement

En février, le bassin hydrologique de l'Oti (station de Mango) a enregistré une baisse du niveau d'eau moyen par rapport à janvier. Le bassin du Mono (station de Kolokopé) est en situation de tarissement, tandis que les données du bassin du lac-Togo (station de Kpédji) restent indisponibles. Ces observations confirment la persistance de la période d'étiage dans l'ensemble des bassins hydrologiques suivis.

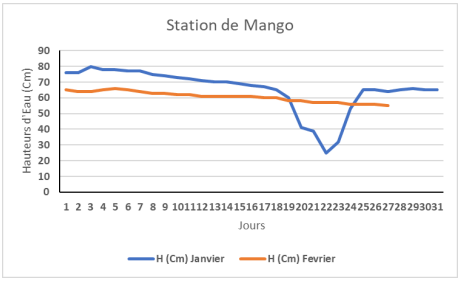

Figure 2 : Courbes de variation des hauteurs d'eau
Source: DRE , Mars 2026

1.3 Température

La température moyenne la plus élevée du mois a été enregistrée à Kanté (31,3 °C) tandis que la plus basse a été observée à Danyi (25,2°C). Au cours de ce mois, Kanté, Guérin Kouka, Dapaong et Anié Mono ont été les villes les plus chaudes. Comparée au mois de février 2025, cette température moyenne a été plus élevée uniquement à Atakpamé, Kara et à Dapaong (Figure n° 2).

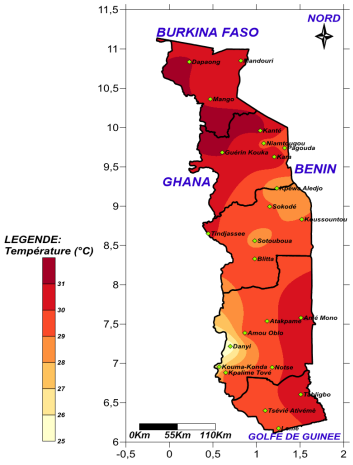

Figure 3 : Température moyenne de février 2026
Source: ANAMET, 2026

1.4 Humidité relative

L'humidité relative moyenne la plus élevée (79 %) a été enregistrée à Lomé. Par contre, la plus basse (26 %) a été mesurée à Kanté. Par rapport à l'année 2025, seules Tabligbo et Lomé ont été moins humides (Figure n° 3).

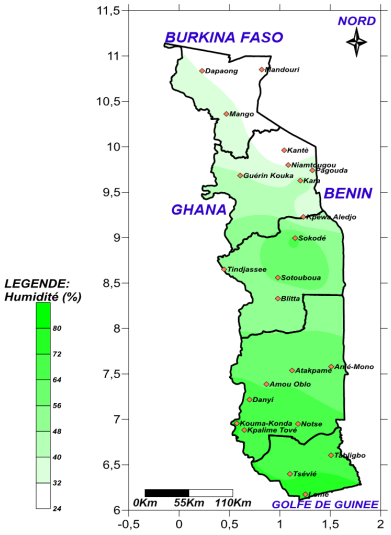

Figure 4 : Humidité relative de février 2026
Source: ANAMET, 2026

2. RISQUES DE CATASTROPHES LIES AUX CONDITIONS CLIMATIQUES

Au cours du mois de février 2026, les conditions climatiques observées ont favorisé la persistance de plusieurs aléas susceptibles d'engendrer des situations d'urgence ou de catastrophes dans différents secteurs socio-économiques du pays. Les principaux risques identifiés concernent notamment les feux de végétation, les incendies, les vents violents et les inondations. Suite aux aléas constatés, des victimes ont été enregistrées (tableau n°1).

***Tableau n°1**: Situation des victimes des aléas de février 2026*

Région	Inondations		Vents violents		Incendie/Feux de végétation	
	Nbre de ménages	Nbre de sinistrés	Nbre de ménages	Nbre de sinistrés	Nbre de ménages	Nbre de sinistrés
DAGL						
Maritime					4	14
Plateaux	10	41	87	255	6	23
Centrale			175	556	43	199
Kara			23	60	10	48
Savanes					11	51
Total	**10**	**41**	**285**	**871**	**74**	**335**

Source: ANPC, 2026

En analysant le tableau ci-dessus, on constate que les vents violents restent le principal risque, particulièrement dans la région Centrale, tandis que les incendies/feux de végétation affectent surtout les Plateaux, la Centrale et les Savanes. Les inondations sont moins fréquentes, touchant principalement la région des Plateaux.

Le tableau n° 2 présente les dommages matériels enregistrés suite aux aléas climatiques dans les différentes régions au cours du mois de février 2026.

***Tableau n°2:** Situation des dégâts des aléas de février 2026*

Région	Nbre de cases décoiffées	Nbre de cases écroulées	Nbre de cases fissurées	Superficies affectées (ha)	Stocks de récoltes (t)
Maritime	11				10,1
Plateaux	199	7	1		4,592
Centrale	469	15	3	80,28	30,89
Kara	49	7		3	12,4
Savanes	9			67,02	3
Total	**737**	**29**	**4**	**150,3**	**60,982**

***Source:** ANPC, 2026*

L'analyse du tableau n° 2 montre que la région Centrale est la plus impactée, avec 469 cases décoiffées, 15 cases écroulées, 3 cases fissurées, 80,28 hectares de superficies affectées et 30,89 tonnes de récoltes perdues. Les Plateaux et Kara connaissent également des dommages significatifs, tandis que la Maritime et les Savanes sont moins touchées. Au total, 737 cases ont été décoiffées, 29 écroulées, 4 fissurées, avec 150,3 hectares affectés et 60,98 tonnes de récoltes perdues, soulignant l'importance de mesures de prévention et de soutien aux populations vulnérables.

Photo 1 : dégât d'incendie à Kagodé Batoè le 25/02/2026

Photo 2-3 : dégât d'incendie de stock d'igname à Nayombo et Tabindè le 20/02/2026 et 24/02/2026

Photo 4 -5: dégât des vents violent sur une établissement scolaire à Démakpoè 24/02/2026 et d'habitation à Elavagnon 28/02/2026

3. LIEN ENTRE LES PARAMETRES CLIMATIQUES ET LES RISQUES DE CATASTROPHES

Les catastrophes observées présentent un lien étroit avec l'évolution des paramètres climatiques. L'examen des conditions météorologiques révèle une interaction directe entre les variations de ces paramètres et l'augmentation de l'intensité des aléas affectant les populations ainsi que les activités socio-économiques. L'élévation des températures conjuguée à la diminution de l'humidité relative favorise le développement des feux de végétation et des incendies.

3. LIEN ENTRE LES PARAMETRES CLIMATIQUES ET LES RISQUES DE CATASTROPHES (suite)

En asséchant la biomasse, ces conditions facilitent la propagation rapide des flammes. Elles contribuent également à accentuer le stress hydrique, avec des répercussions sur la disponibilité en eau, la production agricole et les activités d'élevage. Par ailleurs, les phénomènes météorologiques caractéristiques des périodes de transition génèrent des orages accompagnés de vents violents, directement associés à des dégâts matériels importants, tels que l'arrachement des toitures, la chute d'arbres et la destruction d'infrastructures légères ainsi que des cultures. Ainsi, l'interaction de ces facteurs climatiques extrêmes agit comme un véritable amplificateur des risques de catastrophes. Cette dynamique met en évidence l'importance d'une meilleure intégration du suivi climatique dans les outils de planification de la réduction des risques et dans les dispositifs d'alerte précoce. Au total, 770 habitations ont été touchées, 150,3 hectares de champs impactés et 60,98 tonnes de stocks de récoltes détruites, pour 1 247 sinistrés issus de 369 ménages. La progression de la saison sèche a également contribué à la baisse du niveau des ressources en eau.

4. AVIS ET CONSEILS

Au regard de la situation climatique et des dégâts enregistrés il est recommandé de :

- Éviter tout feu de brousse et signaler rapidement tout départ d'incendie aux services compétents ;
- Mettre en place des pare-feux autour des champs, concessions et zones forestières ;
- Renforcer la fixation des toitures et sécurisez les objets susceptibles d'être emportés par le vent ;
- Éviter de vous abriter sous les arbres pendant les orages violents ;
- Porter des caches nez dans les zones poussiéreuses ;
- Assurer une bonne gestion de l'eau et privilégier les pratiques agro-écologiques ;
- Protégez les points d'eau naturel ;
- Créer/redynamiser les comités eau :
- Intensifier les sensibilisations sur les risques identifiés ;
- Suivez les prévisions et alertes météorologiques et les consignes du SAP.

5. SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

Le mois de Février 2026 a été marqué par des pluies faibles à modérées sur l'ensemble du pays à l'exception des Savanes. Cette période de transition de la saison des pluies au sud du pays a entrainé des vents violents, des feux de végétation, des incendies causant des dégâts matérielles et agricoles. Au total, 770 habitations ont été touchées, 150,3 hectares de champs impactés et 60,98 tonnes de stocks de récoltes détruites et 168 sinistrés. La progression de la saison sèche a également contribué à la baisse du niveau des ressources en eau.

Au cours du mois de mars, des manifestations pluvio-orageuses faibles à modérées sont attendues sur l'ensemble du pays avec des sensations de chaleur. On assistera à un démarrage probable de la grande saison des pluies dans certaines localités de la zone bimodale. L'arrivée de la saison des pluies pourrait entrainer des risques d'inondation surtout des les zones inondables et les endroits ou les caniveaux sont obstrués.

STRUCTURE TECHNIQUE :
ANAMET, ANPC, DRE, ANGE, UL, Urbanisme, CTOP, Ministère du Transport